



Annonce

LA VILLE DE SAINT CLOUD
Hauts de Seine
29 436 habitants – 5 km de Paris
Très bien desservie (tram, bus, métro, train et A 13)

Recrute par voie contractuelle

CHARGÉ DE MISSION DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE (H/F)

Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs

Sous l'autorité du Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique, vous êtes chargé(e) du déploiement de la fibre optique sur les bâtiments municipaux. Pour cela vous effectuerez les missions suivantes :

- Vous serez en charge d'étudier la faisabilité technique du raccordement des bâtiments et de proposer des solutions permettant ces raccordements. Vous serez en charge de préparer un budget permettant la réalisation de ces raccordements sur 2020 et 2021.
- Vous serez l'interlocuteur privilégié pour négocier et concrétiser auprès des différents intervenants (opérateurs...) les raccordements en fibre optique des bâtiments municipaux sur la ville.
- Vous devrez étudier la nécessité de lancer un marché public dans le cadre des raccordements des bâtiments municipaux. Vous participerez à sa rédaction et à son analyse afin de retenir un prestataire permettant de mettre en place les solutions.
- Vous piloterez en relation avec les services de la ville la mise en œuvre de ces raccordements sur 2020 et 2021.
- Vous communiquerez régulièrement auprès des services de la ville l'avancée de ces travaux.

Conditions d'emploi :

- Déplacement régulier sur la commune.

Titulaire d'un diplôme bac +5 en réseau de télécommunication, vous avez des compétences techniques et juridiques sur la fibre (réseaux, déploiement,...), ainsi que des connaissances du marché de la fibre et des marchés publics. Fort en communication, vous êtes capable d'expliquer et de proposer des solutions et vous avez acquis des capacités de négociation, de persuasion et de pilotage de projet.

Mission de 6 mois renouvelable

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur le Maire de Saint-Cloud par mail :
recrutement@saintcloud.fr

